

juin 2021 – décembre 2021

## CLIENT

Région Bretagne  
Division du Climat, de l'Environnement,  
de l'Eau et de la Biodiversité  
Service Economie des Ressources  
283 avenue du Général Patton  
CS 21101  
35711 RENNES Cedex  
Contact : M. Guillaume CORNU  
[guillaume.cornu@bretagne.bzh](mailto:guillaume.cornu@bretagne.bzh)

## INSTALLATIONS

- Centres de tri haute performance (CTHP) avec préparation de CSR

## MISSIONS CONFIEES

- Etude d'opportunité de création d'unités de tri et valorisation des tout-venants, de déchets d'activités économiques et de refus de tri sur le territoire breton

## MONTANT DE LA MISSION

- 43 k€

## PARTENAIRE

- BEST ENERGIES

## CARACTERISTIQUES DU PROJET

La Région Bretagne exerce, depuis la loi NOTRe de 2015, la compétence de planification de la prévention et de la gestion des déchets.

Cette compétence s'est traduite concrètement par l'adoption du Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets par le Conseil Régional de Bretagne en 2020, PRPGD dont l'objectif majeur est d'adopter une trajectoire « zéro enfouissement en 2031 ».

Avec près de 700 000 tonnes encore enfouies en 2020, dont la moitié hors de Bretagne, la marche à franchir est grande.

Le PRPGD a ainsi inscrit le développement de la filière CTHP/CSR en Bretagne comme un des moyens contribuant à l'atteinte de cet objectif.

Le PRPGD a défini les Centres de Tri Haute Performance (CTHP) comme un outil industriel visant en priorité à trier en vue de recycler, puis permettant la production d'un Combustible Solide de Récupération qui devra majoritairement être valorisé en Bretagne, en substitution d'énergies fossiles.

Dans ce contexte, la Région Bretagne a choisi de confier une « étude d'opportunité de création d'unités de tri et valorisation des tout-venants, de déchets d'activités économiques et de refus de tri sur son territoire », à un **bureau d'études aux compétences techniques, environnementales (valorisation matière et valorisation énergétique) et doté d'une bonne connaissance de la région.**

## NOS MISSIONS

- Connaissance du gisement mobilisable (prospective tonnage)
- Evaluation des potentiels de valorisation matière et énergie
- Etat des lieux régional des unités existantes
- Identification des débouchés existants et des besoins/opportunités à créer
- Opportunité/faisabilité de mise en place de CTHP avec
  - Modélisation des coûts,
  - Solutions techniques (process)
  - Analyse de l'impact de l'emploi généré

